



Négociations salariales 2026



16 Mars 2026

Une première proposition à 1,8 % très insuffisante !

Airbus Defence & Space



Vendredi 13 mars, la 1^{ère} réunion de négociations salariales Airbus Defence & Space s'est tenue.
Voici les propositions de la direction.

Propositions Non Cadres (jusqu'à E10)

Airbus Defence and Space SAS	Budget politique salariale	Date d'application
Augmentations générales	0,6%	01/09/2026
Augmentations individuelles	0,9% *	01/09/2026
Accompagnement gestion de carrière	0,3% (mutualisé cadres et non-cadres)	Entre juillet 2026 et juin 2027. En cas de promotion, à la date prise de poste.
Total	1,8%	

(*) en cas d'augmentation individuelle, minimum de 30 €

Propositions Cadres (F11 à H16)

Airbus Defence and Space SAS	Budget politique salariale	Date d'application
Augmentations individuelles	1,5% *	01/09/2026
Accompagnement gestion de carrière	0,3% (mutualisé cadres et non-cadres)	Entre juillet 2026 et juin 2027. En cas de promotion, à la date prise de poste.
Total	1,8%	

(*) pour les Cadres F11 à H15, en cas d'augmentation individuelle, minimum de 70 €



Airbus Defence & Space



Négociations salariales 2026



Airbus Defence & Space

Nos considérations & revendications CFE-CGC

La CFE-CGC a bien conscience que notre division n'est pas encore à l'équilibre économique, et que l'environnement dans lequel nous évoluons est complexe.

Toutefois la CFE-CGC considère que l'engagement des salariés ces deux dernières années a été le principal moteur permettant de redresser notre situation économique. Les salariés doivent être récompensés pour cet engagement sans faille, et il faut aussi que notre division (re)devienne attractive : il est essentiel d'éviter la fuite des talents, surtout dans un contexte d'augmentation des budgets spatiaux et de future fusion Bromo.

Dans ce contexte cette première proposition de la Direction à 1,8% est largement insuffisante ! En 2026 la CFE-CGC attend une politique salariale volontariste et motivante pour les salariés.

Dans le détail :

- **Le budget global doit bien entendu être revu à la hausse**
- La date d'application au 1er septembre est trop tardive. **Nous demandons une application dès le 1er juillet 2026**
- Nous demandons à ce qu'il n'y ait **pas de minimum d'AI imposé**. En effet cela réduit implicitement la distribution des AI. Il est préférable de favoriser un meilleur taux de distribution des AI et surtout de **laisser la main aux managers** pour décider des critères de distribution
- Nous souhaitons qu'il n'y ait **pas de mutualisation des budgets promotion** entre les cadres / non cadres. Ces budgets doivent rester séparés, en cohérence avec le reste des budgets cadres / non cadres.
- Les incertitudes sur le niveau d'inflation sont importantes dans le contexte géopolitique et économique actuel. **Nous demandons donc la mise en place d'une clause de revoyure.**
- Nous demandons des **garanties pour les seniors**
- Nous demandons une attention particulière et une **garantie de progression salariale pour les salariés n'ayant pas d'augmentation en 2025 et 2026.**

Prochaine réunion de négociations vendredi 20 mars 2026

Vous vous posez des questions? Vos représentants sont à votre disposition !

Délégué Syndical Central :

Délégué Syndical Central Adjoint :

DS responsable de section Toulouse :

DS responsable de section Elancourt :

Thierry PREFOL

Dominique IZAMBERT

Tanguy THEBLINE

Emmanuelle VILLOT

06 40 19 29 06

06 80 27 84 90

06 21 88 18 16

06 33 83 71 69

www.cfecgc-airbusds.fr



CFE-CGC Airbus DS

LinkedIn



Appli Smartphone

